



# Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Savoie



*Compte-rendu de la séance du 9 septembre 2011*

### Dossier n° 3 : Divers / Les golfs en Savoie

Les membres de la commission souhaitent réaliser un point sur le projet de golf situé sur la commune de Les Marches.

Mme Christine GIBRAT fait part des informations suivantes :

- Dans le cadre de l'enquête publique lancée sur la procédure de révision simplifiée du PLU des Marches, le commissaire-enquêteur a remis un rapport dont la conclusion est défavorable à la procédure prescrite ;
- Dans ce contexte, le maire de la commune des Marches a décidé de mettre un terme à la procédure d'élaboration de la révision simplifiée.

M. Lionel MITHIEUX précise que les travaux de création du golf ont continué, malgré les constats effectués, mettant en avant la volonté du maître d'ouvrage de mener à terme son projet. Il souligne l'irrégularité notoire et le non respect du droit, le projet n'étant pas compatible avec la destination de la zone.

Pour la FDSEA, comme pour la FRAPNA, la régularisation de cette situation semble impossible à court terme, tant au niveau communal (PLU), qu'au niveau du SCoT Métropole Savoie.

Compte-tenu de ces éléments récents, Mme Christine GIBRAT indique qu'un point devrait être prochainement effectué avec Monsieur le Préfet, les différentes parties prenantes de cette question et des membres de la commission.

### Dossier n° 4 : Divers / L'examen des PLU et des cartes communales situés dans le périmètre d'un SCOT approuvé

Les membres de la commission souhaitent examiner les PLU et les cartes communales situés hors du périmètre d'un SCOT approuvé lorsqu'il existe des enjeux agricoles particuliers. Dans ce cas, la motivation de l'examen sera précisée.

L'examen des dossiers de révisions simplifiées pourrait également être envisagé, mais dans un premier temps, la commission décide de ne pas surcharger l'ordre du jour de ses réunions. Cependant, s'il s'avère que des communes lancent successivement plusieurs procédures de révisions simplifiées, la commission portera une attention particulière à ces démarches.

La séance se clôt vers 11h30.

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 7 octobre 2011, à 14h30, à la préfecture.**

L'ordre du jour sera transmis au plus tard la semaine précédente

Pour le préfet,  
son représentant à la CDCEA,

  
Christine GIBRAT